

piques d'amour-propres froissé, car je travaille dans un but d'intérêt général et non pour telle ou telle coterie.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements l'assurance de ma bien sincère considération.

JOSEPH HUOT.

Montréal, 1er Novembre, 1897.

Monsieur le Rédacteur,

Comme je m'intéresse beaucoup à la construction j'avais lu l'article de M. Joseph Huot, publié dans votre journal, avec l'attention que mérite un projet de cette importance, et m'attendais à voir ce projet traité à fond, par l'un et l'autre de nos architectes.

M. Jos. Venne, en prenant part au débat, se met en cause, et me permettrait bien de discuter ses opinions. Je crois d'abord que M. Venne discute un peu à côté de la question, car il semble voir dans l'article de M. Huot :

1o Que celui-ci se plaint d'être forcé de subir l'exploitation d'entrepreneurs qui lui sont inconnus.

2o Qu'il ne veut laisser construire, ni clôture, ni paravent, ni hangar sans les plans d'un architecte.

3o Qu'il n'y a, pour un architecte, aucune affaire à taiter avec un entrepreneur.

Voyons ce que dit M. Huot quant au 1o. Il dit que certains entrepreneurs, généralement peu connus, cherchent à se faire faire des plans par un architecte, à des prix dérisoires, et que lorsqu'ils se voient éconduits, ils vont trouver un jeune homme, qui, souvent, consent à faire ces plans.

Ceci est autre chose que ce qu'à lu votre correspondant, et la plupart d'entre-nous ont pu voir cet abus. 2o. Qu'un entrepreneur ne puisse construire une clôture sans plan d'architecte,

M. Huot dans son projet de constitution ne parle pas de ces petits riens de la construction. Il dit bien, il est vrai, que les entrepreneurs ne devraient accepter du travail que sur plans, mais je suis bien convaincu, et avec moi le seront tous ceux qui attachent plus d'importance au sens qu'à la lettre, je suis bien convaincu, dis-je, qu'il n'a eu en vue que des constructions importantes et sérieuses.

Quant au 3o, M. Huot consent parfaitement à faire des plans et à surveiller des travaux pour un entrepreneur, puisqu'il dit textuellement que si cet entrepreneur est propriétaire, il est juste de construire pour lui.

Je crois M. le Rédacteur, avoir répondu aux trois principaux arguments de M. Jos Venne.

Mais une dernière observation.

Votre correspondant nous dit que si le public veut une garantie de respectabilité et d'honorabilité il n'a qu'à s'adresser aux architectes diplômés de l'Association.

Dire cela, c'est insinuer que tout ce qui, portant le titre d'architecte, ne fait pas partie de l'Association, n'est ni respectable ni honorable.

Je crois de mon droit de relever cette assertion de votre correspondant, car certes elle laisse planer sur beaucoup d'hommes de la profession qui n'ont pas voulu passer sous les fourches caudines de ces messieurs de l'Association un soupçon qui j'en suis sûr, était loin d'être dans l'idée de M. Venne, et que, j'ose l'espérer, il dissipera de lui-même. Mon opinion personnelle est donc que

le projet de M. Huot est excellent, son règlement à discuter, et que, pour ce faire, il serait à désirer qu'il convoque une assemblée de ses adhérents; et il en a beaucoup, dans le plus bref délai possible.

Excusez ma longueur, M. le Rédacteur, mais le projet en question avait été si fort dénaturé que j'ai cru devoir le rétablir sous son jour véritable.

Votre bien-dévoué

F. PRAYÉ

Architecte.

### LA PRODUCTION ET LE MOUVEMENT DES SUCRES PENDANT LES DIX DERNIÈRES CAMPAGNES

Au moment où l'attention se porte sur la future récolte de sucres, il convient de jeter un coup-d'œil en arrière et d'examiner la production générale des dix dernières années.

Voici tout d'abord, suivant M. Georges Bureau, un tableau montrant dans quelles proportions le sucre de betterave et le sucre de canne ont contribué à la production générale pendant les dix dernières campagnes. Les quantités sont exprimées en milliers de tonnes :

Campagnes.	Sucre de betterave.	Sucre de canne.	Total.
1887-88....	2,407	2,541	4,948
1888-89....	2,708	2,359	5,067
1889-90....	3,563	2,138	5,701
1890-91....	3,640	2,597	6,237
1891-92....	3,445	2,785	6,230
1892-93....	3,344	2,769	6,113
1893-94....	3,786	3,260	7,046
1894-95....	4,691	3,137	7,828
1895-96....	4,232	2,556	6,788
1896-97....	4,772	2,432	7,204

D'après ce tableau, la production totale des sucres de betterave et de canne est passée de 4,948,000 tonnes en 1887-88. à 7 millions 204,000 tonnes en 1896-97. C'est une augmentation de 2,256,000 tonnes ou 45 p.c. L'augmentation moyenne annuelle de la production de sucre pendant la période considérée ressortirait à 225,000 tonnes ou 4.5 p.c.

Si l'on examine de près ce tableau, on voit que le sucre de betterave, au début de cette période décennale, entrait pour 2,407,000 tonnes dans production totale de 4,948,000 tonnes, soit dans la proportion de 48.6 p.c., tandis que la part du sucre de 51.4 p.c. de la production totale. Pour la campagne 1896-97 qui s'achève, la production du sucre de betterave semble devoir être de 4,772,000 tonnes sur une production totale de 7,204,000 tonnes, soit 66.2 p.c. du total, tandis que la canne fournirait seulement 2,432,000 tonnes ou 33.8 p.c. de la production totale.

Ainsi, l'industrie du sucre de canne aurait perdu notablement du terrain au cours des dix dernières années et la betterave l'emporterait aujourd'hui comme importance de production sur sa rivale. En fait, sur dix campagnes, nous en relevons neuf où la production du sucre de betterave fut supérieure à celle du sucre de canne. Mais l'infériorité de la plante des tropiques apparaît surtout depuis deux ans, sous l'empire des événements politiques survenus à Cuba, la plus grande île à sucre du globe, et qui ont réduit la proportion de cette malheureuse colonie dans une proportion énorme. Voici, au surplus, la comparaison de la production des deux sucres exprimée en pour cent de la production totale :

Campagnes	Sucre de Betterave.	Sucre de canne	Total
1887-88	48.6	51.4	100
1888-89	53.4	46.6	100
1889-90	62.5	37.5	100
1890-91	58.3	41.7	100
1891-92	55.2	44.8	100
1892-93	54.6	45.4	100
1893-94	53.7	46.3	100
1894-95	59.8	40.2	100
1895-96	62.3	37.7	100
1896-97	66.2	33.8	100

On le voit, la part du sucre de betterave n'a fait que croître en ces dernières années pour atteindre finalement 66, 8 0/0 de la production totale, pendant que celle du sucre de canne tombait à 33, 8 0/0. Assurément, depuis que la betterave contribue dans une proportion appréciable à l'alimentation de la consommation générale, jamais la culture de cette plante n'a autant gagné de terrain qu'en ces deux dernières années.

En 1884-85 même, année où la canne subit un recul sérieux, la part de cette dernière dans la production totale fut encore de 45.4 p. c., et à aucune époque on ne la vit descendre à 37.7 et à 33.8 p. c. de la production générale comme en 1895-96 et en 1896-97.

Est-ce à dire que les jours de l'industrie du sucre de canne soient comptés ? Nullement, à notre sens ; et en effet, si l'on fait abstraction de la situation spéciale de l'île de Cuba et des Philippines où, ainsi que nous l'avons fait observer, des circonstances purement politiques et dès lors temporaires, sont venus jeter le désarroi dans la culture et la fabrication non seulement du sucre, mais aussi du tabac et de toutes les branches de la production en général, il est hors de doute que la sucrerie de canne a fait des pro-